

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hôpital Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13221 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAYANE OUMAYMA

Date de naissance : 24/10/1993

Adresse : Résidence les collines N°9, Imm. J, 2ème étage, Sidi Maârouf Casablanca

Tél. : 05 62 49 60 00 Total des frais engagés : 1078,70 Dhs



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/01/2021

Nom et prénom du malade : COVID-19

Age : 28

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : COVID-19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

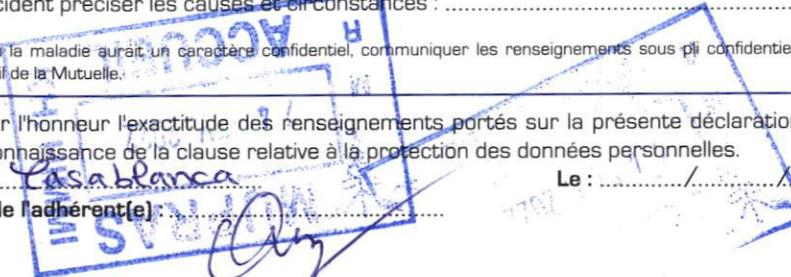
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/01/2022	Actes			

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPAC: 112059282 PHARMACIE N°2 Rue DOCTEUR SAIF-TETOUAN Casablanca	07/01/2022	678,70

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Laboratoire TOUZANI AL QODS 567, Bd. Al Qods Ain Chock Casa - Tél.: 0522 87 22 23/24 INPE: 093064350 ICE: 00253344500027	07/01/2022	B.2.0	400 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

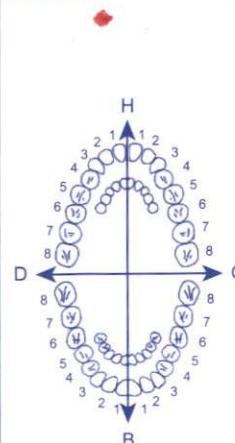
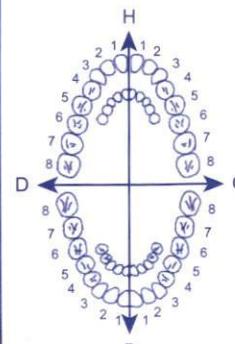
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
D 00000000 35533411	G 00000000 11433553			MONTANTS DES SOINS
B 35533411				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Date : 07/01/2022

OROAYEA

(60,- x 2) - 120,-

**ORDONNANCE**

1 - AZ (S.V) (S.V) de fr.

69,- - (S.V) (S.V)

89,50 - (S.V) (S.V)

- (S.V) (S.V)

15,30 x 2) 30,60 (S.V) (S.V) n° 2

49,60 - (S.V) - 0

14,60 x 2) = 29,20 (S.V) (S.V)

- (S.V) - 0 1 RH 1



LOT 210697  
2024/09  
PPC : 89,50 DH



PPV 15DH30  
EXP 10/2024  
LOT 19035 29

PPV 15DH30  
EXP 08/2024  
LOT 18041 11



PPV: 49,60 DH  
LOT: 20E27  
EXP: 05/2023

23,30

Zinckei S + S.V.

267,50

Zinckei S + S.V.

678,70

Lot N° : FB01

Exp : 07/2023

PPC : 267.50 DHS



**FACTURE N° : B220107079**

Casablanca le 07-01-2022

COVID-19 :,

**Mme Oumayma BAYANE**

Date de l'examen : 07-01-2022

INPE : 093064350

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
	PCR COVID	E400

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 400 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cents dirhams

Laboratoire **TOUZANI AL QODS**  
567, Bd. Al Qods Ain Chock  
Casa - Tel.: 0522 87 22 23/24  
INPE:093064350  
ICE:002533445000027

**La Qualité est notre souci permanent**

567, Boulevard Al Qods, El Omariya Lot Assakan Al Anik - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 87 22 23 / 24 - E-mail : [contact@laboratoire-touzani.ma](mailto:contact@laboratoire-touzani.ma)

Prélèvements à domicile sur rdv : 06.61.11.49.36

Patente : 34082875 - IF : 45772974 - ICE : 002533445000027 - CNSS : 2632098

Code Patient B220107079



Prélèvement du : 07-01-2022  
au labo à 13:15  
**Demande N° : B220107079**  
Edition : 07-02-2022

**Dr. Omar TOUZANI**

Spécialiste en : Biologie de la Reproduction et Oncofertilité -  
Hématologie - Immunologie - Biochimie - Bactériologie  
Virologie Clinique - Biologie moléculaire et génétique  
Ancien interne des Hôpitaux de Marseille

**Mme BAYANE Oumayma**

Né(e) le : 24-09-1993

Prescripteur :

## BIOLOGIE MOLECULAIRE

### RECHERCHE DU SARS-CoV-2 (COVID-19) PAR PCR EN TEMPS REEL (RT-PCR)

Nature du prélèvement Naso-pharyngé  
Résultat **POSITIF**

CT 19

Réactifs : GenProof SARS-CoV-2 Screening PCR Kit

La sensibilité des tests RT-PCR utilisés pour le SARS-CoV-2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.



Demande validée biologiquement par : Dr. O. TOUZANI

Laboratoire TOUZANI AL QODS  
567, Bd. Al Qods Al Chock  
Casa - Tél: 0522 87 22 23/24  
INPE: 093064350  
ICE: 002533445000027

**La Qualité est notre souci permanent**

567, Boulevard Al Qods, El Omariya Lot Assakan Al Anik - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 87 22 23 / 24 - E-mail : [contact@laboratoire-touzani.ma](mailto:contact@laboratoire-touzani.ma)

Prélèvements à domicile sur rdv : 06.61.11.49.36

Patente : 34082875 - IF : 45772974 - ICE : 002533445000027 - CNSS : 2632098

Page : 1/1